L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARDY.
N° 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 8 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRES.
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat :
HARRY T. HAYES—de la Nouvelle-Orléans

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques
A. H. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge

COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT.

A une assemblée de ce comité, tenue jeudi soir, 1er septembre, dans la chambre des délibérations, ville de la Nouvelle-Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que les whigs des campagnes sont invités à se réunir le plus tôt possible, dans leurs paroisses respectives, à l'effet de nommer des candidats pour les places de sénateurs et membres de la Chambre des Représentants, et pour nommer des candidats à toutes les places de paroisses qui doivent être remplies en novembre prochain.

Résolu que ce comité recommande l'adoption, dans tout l'Etat, de la base électorale, c'est-à-dire un vote pour chaque cent votes whigs, et un vote pour toute fraction au-dessus de cinquante votes whigs donnés par les différens districts et paroisses à la dernière élection présidentielle. Résolu de plus que la base électorale soit reconnue comme devant diriger la règle de conduite des conventions.

Résolu que les whigs du Premier District Congressionnel, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans connue autrefois sous le nom de Municipalité N° Un et Trois, et désignée aujourd'hui comme Deuxième et Troisième Districts de la dite ville, le faubourg Tremé et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, et les paroisses de St Bernard et de Plaquemines, sont invités à nommer des délégués à la convention qui doit faire choix d'un candidat pour représenter le dit District au Congrès.

Résolu que les délégués à la Convention du Premier District Congressionnel se réuniront dans la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, 20 septembre, à sept heures du soir, dans la salle des délibérations du comité central whig de l'Etat, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

CHS M. WATERMAN, Président.
HENRY F. JOHNSON, } Secrétaires.
F. C. LAVILLE.

Comité Central Whig de l'Etat.

Les membres du Comité Central Whig de l'Etat se réuniront jeudi, 8 du courant, à 7 heures du soir, dans la chambre des délibérations, à l'encoignure de Conti et Passage de la Bourse.

Par ordre, CHAS. M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, } Secrétaires.
J. C. LAVILLE,

La fièvre jaune est-elle contagieuse ? Voilà la question que de toutes parts on cherche aujourd'hui à résoudre. La Faculté est divisée en deux camps et les journalistes aussi. Les maladies contagieuses sont celles qui se communiquent par le contact, et des expériences réitérées ont, dit-on, démontré que le virus de la fièvre jaune ne se propage pas de cette façon. Mais il y a l'infection, autre mode de contagion, où le contact n'a pas lieu avec le malade mais avec l'atmosphère chargé de virus, quel qu'il soit, et que n'a pu encore saisir l'analyse. Lorsque l'infection existe sur un point quelconque, l'épidémie éclate et exerce ses ravages. Mais comment cette infection se produit-elle ? A-t-elle toujours, là où elle existe, une origine locale, ou, circonscrite dans certaines latitudes où elle se développe spontanément, est-elle importée dans les autres contrées populeuses ? Nous nous contentons de poser la question sans nous hasarder à exprimer un avis. Mais si nous ne sommes pas assez présomptueux pour énoncer une opinion sur une matière aussi perplexe, il nous est bien permis d'apprécier celle des juges compétens, puisqu'ils sont eux-mêmes partagés d'avis et plus éloignés que jamais de s'entendre.

Ceux qui maintiennent que la fièvre jaune est invariablement produite par des causes locales, et qui dès lors sont portés à condamner les quarantaines et autres systèmes d'isolement, comme d'inutiles moyens de protection, énumèrent les cas nombreux où des navires ayant à bord la fièvre jaune ont pénétré librement dans des ports sujets à l'épidémie sans y propager l'infection. C'est vrai, répondent les défenseurs du système d'isolement, mais il est à remarquer que la fièvre jaune ne sévit pas *tous les ans* dans les villes où elle a coutume de faire son apparition. La propagation du virus—si virus il y a—dépend évidemment des conditions atmosphériques ou d'un concours de circonstances qui échappent à l'appréciation ordinaire. On peut donc facilement concevoir que la présence d'un navire ayant à bord des personnes atteintes de la fièvre jaune ne cause point *toujours* une épidémie. Si l'atmosphère est dans les conditions voulues pour s'imprégner de virus, celui-ci se propage et l'épidémie éclate; autrement le principe de la maladie ne franchit point les étroites limites du navire et disparaît avec les sujets qui ont contracté ailleurs le germe de la fièvre, de même qu'une flamme s'éteint dans un air où le gaz nécessaire à la combustion fait défaut. Fournissez-lui ce gaz et vous allumez l'incendie.

On voit donc que tout est doute et incertitude dans une pareille question. Il est évident que la fièvre jaune se développe spontanément quelque part, mais a-t-elle cette origine locale partout où elle se déclare ? Voilà ce qu'il nous paraît difficile de constater. Il faudrait, ce nous semble, pour arriver à une solution satisfaisante, que la fièvre jaune se déclarât à la Nouvelle-Orléans, par exemple, à une époque quelconque de l'année, où l'épidémie ne sévirait ni aux Antilles, ni sur le littoral du Mexique, ni dans aucun des ports de mer avec lesquels nous avons de constantes communications. On pourrait dire alors, sans crainte de se tromper, que la fièvre jaune est produite à la Nouvelle-Orléans par des causes locales. Malheureusement aux Antilles, comme au Mexique, comme dans l'Amérique du Sud, la fièvre jaune sévit tous les ans, et lors même que les navires venant des ports infectés nous arriveraient ici sans aucun cas de la maladie à bord, qui peut dire qu'ils ne servent pas de mystérieux véhicules au virus ?

Nous n'avançons rien, nous nous bornons à soumettre aux hommes de l'art des doutes que nous voudrions leur voir résoudre. Nous savons que la fièvre jaune n'éclate que sur les points où il y a agglomération et où règne une certaine intensité de chaleur, mais pourquoi se déclare-t-elle d'abord dans les ports de mer que relient les navires du commerce, pour rayonner ensuite dans les autres villes qu'elle désole ? Pourquoi cette marche invariable ? Pourquoi, comme le choléra, par exemple, ne fait-elle pas parfois son apparition *en premier lieu* dans une ville de l'intérieur qui n'a aucune communication directe avec les centres habituels d'infection ? Pourquoi éclatera-t-elle *toujours* à la Nlle-Orléans avant d'être signalée à Natchez ? Pourquoi ne peut-elle pas exister à Natchez sans avoir existé préalablement à la Nlle-Orléans ; Pourquoi n'arrive-t-il jamais que l'épidémie sévisse dans la première de ces villes [illegible] exercer de ravages dans la seconde ? Si le [illegible] produit, dans le Sud de l'Union, par des [illegible] et que le germe n'en est point importé [illegible] quelconque d'infection, il nous semble qu'il pourrait parfois se manifester à Natchez avant de faire son apparition à la Nlle-Orléans, car enfin les autres maladies, contagieuses ou non, qui affligent l'humanité, ne commencent pas *toujours* par exercer leurs ravages dans les grandes villes. Ces maladies étant déterminées par des causes locales peuvent prendre naissance dans une mince bourgade et ne pas régner dans une cité populeuse située un peu plus loin.

La question est épineuse et elle se complique même de difficultés accessoires, car en admettant que la fièvre jaune ne soit produite par des causes locales que sur certains points, à quels signes infaillibles peut-on reconnaître les localités où le fléau élit domicile ? Comment distinguer son berceau et désigner les latitudes où il s'est plus tard naturalisé ?

Décidément, à force de points d'interrogation nous commençons à n'y voir plus clair, et nous préférons confesser humblement notre ignorance que de nous fatiguer inutilement l'esprit. La Faculté est là d'ailleurs pour nous éclairer.

ARRIVEE DE L'ATLANTIC.

Une dépêche télégraphique transmise hier soir nous apprend l'arrivée de l'*Atlantic*. Ce steamer est entré dans le port de New York le 3 du courant avec des dates de Liverpool jusqu'au 24 du mois dernier. Les avis reçus par cet arrivage sont conséquemment de quatre jours plus récents que ceux apportés par l'*Europa*.

Il s'était vendu à Liverpool dans les 3 jours d'affaires qui avaient précédé le départ du steamer 15,000 balles de coton. Bien que les prix fussent en faveur des acheteurs, la clôture du marché a eu lieu sans réduction notable.—Les farines étaient en demande et les prix avaient augmenté pour toutes les qualités. Western Canal 28 s, marques de l'Ohio, 30 s.

Le gouverneur POINDEXTER est mort à Jackson, dans l'Etat du Mississipi, dans la nuit du 5 au 6 courant.

LA MALLE—La malle du Nord nous a transmis hier des journaux de dates fort plaisantes: elles varient du 20 juillet au 6 août. Recevoir le 7 septembre des feuilles du 29 juillet ! Cinq semaines de New-York à la Nouvelle-Orléans, et un mois de Charleston ! Il était réservé à l'administration de M. Pierce d'accomplir ces prodiges, et nous nous attendons incessamment à voir les organes du pouvoir entonner les louanges de M. Campbell, l'incomparable directeur des postes.

LOTERIE DE LA HAVANE—Principaux lots gagnés au tirage du 23 courant :

Nos. 16,709	$30,000	Nos. 5,996	$1,000
16,862	10,000	6,794	1,000
8,665	10,000	7,191	1,000
37,421	5,000	9,633	1,000
18,109	2,000	25,651	1,000
26,530	2,000	26,300	1,000
26,896	2,000	26,498	1,000
27,361	2,000	27,561	1,000
34,460	2,000	28,294	1,000

TEMPÉRATURE.—La première semaine de septembre est terminée et nous approchons rapidement de l'automne. On s'en aperçoit aisément au soleil qui disparaît beaucoup plus tôt à l'horizon, à la fraîcheur des nuits et à l'agréable température des matinées et des soirées. Mais la chaleur est encore accablante pendant le jour, malgré les ondées quotidiennes dont nous gratifie le ciel.

MEXIQUE.

Nous recevons par la voie de San Antonio (Texas) des nouvelles importantes du Mexique. Des voyageurs arrivés de Zacatecas annoncent que les populations à l'est de la Sierra Madre sont prêtes à s'insurger. Elles s'élèvent avec véhémence contre une mesure tyrannique décrétée récemment par Santa Anna. Le dictateur a imposé sur tous les habitants, hommes, femmes et enfans, une taxe mensuelle de 12 1/2 sous par individu : c'est donc un impôt de capitation de $1 50 par an. Les marchands sont obligés de leur côté d'acquitter tous les mois une taxe de cent piastres. Quant aux ouvriers, l'impôt qu'ils sont tenus de payer est fixé par le percepteur des droits selon le produit de leur industrie.

Santa Anna veut obtenir par ce moyen l'argent nécessaire à la solde d'une armée de 91,000 hommes qu'il organise en ce moment. Pour réunir un nombre aussi considérable de soldats sous les drapeaux on a recours au mode de conscription usité au Mexique. Des sergens recruteurs sont envoyés dans toutes les directions : ils grisent les indiens, les leperos et même les gens de campagne, et profitant de leur ivresse les lient deux à deux comme un vil bétail et les mènent à la caserne où on les répartit dans différens corps.

La dictature militaire qui pèse en ce moment sur le Mexique cause une vive irritation parmi le peuple. Les habitants qui résident près du Rio Grande traversent perpétuellement ce fleuve pour échapper à l'enrôlement forcé et à la gloire équivoque de servir Santa Anna.

On semble au Mexique considérer la guerre avec les Etats Unis comme inévitable. Beaucoup la désirent, pensant qu'elle leur permettra de secouer le joug qui les opprime; d'autres redoutent cette éventualité qui serait, disent ils, le signal de l'anéantissement de leur nationalité. Quelques uns, mais c'est le plus petit nombre, croient qu'une guerre leur fournira l'occasion de prendre une éclatante revanche de leurs défaites passées.

Une compagnie de 60 hommes levée à Aguas Calientes, s'est insurgée contre ses officiers, mais elle a été ensuite forcée de faire sa soumission et le conseil de guerre devant lequel les mutins ont comparu ayant condamné ces derniers à la peine capitale ils ont tous été fusillés. D'autres soldats ayant refusé d'obéir à un ordre supérieur ont également été exécutés.

On croit que les Etats de Guanajuato, de Guadalajara et de Morelia se sont prononcés contre Santa Anna, et on s'attend à voir Chihuahua et plusieurs Etats voisins suivre l'exemple des premiers.

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations dans les différents cimetières de la ville, pendant les vingt-quatre heures se terminant mercredi 7 du courant, à 6 heures du matin.

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total.
Cimetière Protestant rue Girod	0	2	2
" des Hébr. (cét. de la Mét.)	0	0	0
Cim. des Odd-Fellows,	1	0	1
Cypress Grove No 1	1	0	1
Cypress Grove No 2	7	2	9
Cim. de l'Hôpital de Charité,	7	4	11
Cimetière St-Patrick,	17	2	19
Ci. cat. cath., No 1, 2e dist.	1	0	1
Do. do. No 2	0	3	3
St Vincent de Paule, 3e dist.	13	1	14
Do. de Lafayette, 4e dist.	6	2	8
Do. des Hébreux, do	0	1	1
Total,	53	17	70

Hopital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées mardi, 6 août, à minuit :
Admis.............. 39
Renvoyés guéris.... 28
Morts.............. 9 dont 8 de la fièvre jaune.
H. VANDERLINDEN, Commis.

ENQUETE.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Ignace Ross, trouvé mort dans une maison située au coin des rues Dauphine et Villeré. Le jury a déclaré que Ross a succombé à la fièvre jaune.

La mort a été hâtée par une erreur commise à la pharmacie de M. Albrecht, où avait été apportée une prescription.

ACCIDENT SUR LE FLEUVE.—Hier, à environ une heure, un jeune garçon de 12 ans, en se baignant dans le fleuve, en face des Magasins Rouges, vint se heurter contre une planche au milieu de laquelle se trouvait un fer très pointu et eut le ventre traversé de part en part. On l'a transporté à l'hôpital de Charité, mais le médecin n'a que peu d'espoir de le sauver. Nous n'avons pas pu apprendre le nom de cet enfant.

ARRESTATION.—Joseph Riley a été arrêté dans le troisième district, sous l'accusation d'avoir, dans un moment d'ivresse, essayé de poignarder une femme dans la cour d'une maison de la rue Royale. L'instruction de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

VOL DE PENDULE.—Luke Carlin a entendu hier, devant le recorder Winter, la lecture d'un affidavit dans lequel James Duffy l'accuse d'avoir volé une pendule évaluée à huit piastres. L'interrogatoire a été fixé au 12 du courant.

ESCROQUERIE.—David Laughton répondra le 9 du courant, devant le recorder Winter, à l'accusation d'avoir enlevé divers articles de l'écurie située à l'encoignure St Mary et Perdido.

MALADIES A COTE.

Nous avons reçu hier la dépêche suivante :

GRAND GULF, 3 septembre.

Tous les médecins déclarent que la maladie qui règne à Port Gibson est la fièvre jaune. Environ cinquante cas ont été constatés jusqu'à ce moment, et un décès, précédé de vomissements noirs, a eu lieu hier.

Le nombre des cas signalés hier soir à Vicksburg s'élevait à 300 ; sept décès ont eu lieu jeudi dans cette ville.

Le steamer *Fanny Smith* vient d'arriver de Donaldsonville : il annonce que la fièvre jaune sévit dans cette dernière localité ainsi qu'à Bâton Rouge, à Natchez, à Vidalia et dans d'autres villages de la côte.

Ici à Grand Gulf il y a déjà eu 43 cas de fièvre jaune dont 5 se sont terminés fatalement depuis hier, et ce village ne renferme que 350 habitants !

MOBILE—Les décès à Mobile, dans les 24 heures terminées le 4 de ce mois, se sont élevés à 27, dont 22 causés par la fièvre jaune. Il y a eu le lendemain 43 décès dont 33 causés par l'épidémie. Mardi dernier a été pour les habitans de Mobile un jour de prières et d'humiliation : toutes les églises étaient ouvertes et les fidèles y sont allés demander à Dieu la cessation du fléau.

PENSACOLA—L'épidémie continue ses ravages à Pensacola. Mme Kelly, femme d'un payeur de ce nom, employé à bord d'un navire de guerre, est au nombre des victimes. M. May, capitaine du brick *Ottoman*, a également succombé.

Une somme de mille piastres a été adressée le 2 de ce mois de Charleston au secrétaire de l'Association Howard de notre ville. C'est le septième envoi de ce genre que fait Charleston. Le total des souscriptions recueillies dans cette ville au profit des malades indigens de la Nlle-Orléans, s'élève à plus de *sept mille piastres*.

Le comité de souscriptions nommé par les habitants de Donaldson, a déjà reçu $251 75. Cette somme est destinée aux malades indigens de notre ville.

PIERRES ARTIFICIELLES—L'homme devient rapidement de [illegible] ses conquêtes et la science lui révèle chaque jour de nouveaux secrets. M. Remington, chimiste distingué, vient de découvrir un moyen de faire de la pierre ressemblant de tout point à celle que l'on extrait des carrières. Il ne lui faut pour cela que du sable, de la terre et, chose étonnante ! des *graines de coton*. Ce n'est pas seulement une théorie; M. Doke Williams, de Somerville, vient de faire un magnifique bloc de pierre d'après le procédé de M. Remington, et ce bloc est maintenant exposé à Memphis en face des bureaux de l'Enquirer. Ce qu'il y a de plus merveilleux c'est que M. Remington livre ses pierres à un prix fort au-dessous de celui que commandent les pierres naturelles : la différence est de moitié. C'est énorme, et si ses pierres sont aussi solides que celles produites par la nature on ne touchera plus aux carrières.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

UN GRAND SCANDALE—Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption*, du 4 courant :

Il y a environ quinze jours, le Jury de Police de la paroisse Ste-Marie a passé une ordonnance qui établit la quarantaine.

L'hôpital est situé à vingt milles de Franklin et deux officiers de santé sont postés, l'un sur la baie Berwick, l'autre sur le Grand Lac.

Dès la passation de cette ordonnance, M. C. M. Vinson, le contracteur de la malle de Donaldsonville à Washington, s'est soumis à cette mesure, mais on vient de se montrer à son égard d'une si déraisonnable exigence que c'est un devoir pour la presse de flétrir le scandaleux abus qui vient d'être accompli.

Samedi 27 août, comme le bateau-poste rentrait dans la baie Berwick, l'officier de santé s'est présenté à bord pour passer l'inspection, a demandé s'il y trouvait des passagers venant de la Nlle-Orléans et apprit qu'une respectable dame, âgée de 80 ans et se portant parfaitement bien, malgré son grand âge, venait de cette métropole de l'Ouest si cruellement éprouvée dans ces temps. Cette dame est la femme du gardien du phare.

Le capitaine a été sommé par l'officier de santé de la transporter à l'hospice, ce qui occasionnait au bateau une déviation de douze milles.—C'est en vain qu'il a représenté l'impossibilité où il se trouvait de souscrire à cette exigence, autant parce qu'il était déjà en retard de trois heures que parce que le bateau se trouvait en mauvais état et ne marchait plus qu'avec une seule machine. C'est en vain encore qu'il a offert de faire transporter cette dame dans un petit bateau jusqu'à l'hospice, afin de pouvoir immédiatement continuer sa route et remplir son contrat. Représentations et offres, tout a été inutile, l'officier de santé s'est montré intraitable.

Devant une pareille rigueur, le capitaine a exprimé sa détermination de passer outre et il l'a entendu [illegible]

[illegible] On refusait ainsi à cette pauvre femme de faire un parcours de vingt milles. La veille on avait refusé de la laisser se rendre à la même destination, par le même moyen, sans doute parce que le soleil ne pouvait lui faire aucun mal et qu'il n'y avait que six milles à parcourir.

Le bateau a dû céder à de pareilles violences; la vieille dame a dû faire le désagréable et périlleux trajet qu'on a exigé et la malle entre Patterson et Washington n'a pas été transmise. Voilà le scandale.

—On lit dans le même journal :

Dans la nuit de mardi, 30 août, une tentative d'incendie a été faite à notre résidence, pendant que nous nous trouvions à la Dernière Ile. Le misérable qui s'est rendu coupable de cette lâcheté, n'est ni un nègre, ni quelque pauvre rôdeur, car les traces de fines bottes imprimées sur le sol de notre cour, ont dénoncé un aristocratique gibier de corde. C'est dans la salle de notre imprimerie que le feu a été mis. Une domestique réveillée par un bruit de pas, s'est levée et est arrivée dans l'atelier à temps pour éteindre les flammes.

—Le *Vigilant* du 3 courant publie ce qui suit :

« La peur de la fièvre jaune a envahi les habitans des campagnes d'une manière bien déplorable. Un voyageur que nous venons de voir, qui arrive ce matin des Attakapas, nous assure qu'on ne peut entrer dans la ville de Franklin, paroisse Ste-Marie, sans [illegible], comme les nègres. Voici la teneur de celle qui lui a été délivrée, afin qu'il puisse traverser cette ville :

Franklin Augt 27 th 1853.

M. A. H. is permitted to pass on to New-Iberia, as sworn from the office of the Parish of St-Mary signed by me, Health officer, town of Franklin.

Signed, E. S. Alexander.

Ce même voyageur nous a raconté qu'on ne veut même pas admettre à Franklin la malle venant de la Nouvelle-Orléans et qu'on a menacé de tirer le canon sur le steamboat voyageant sur le Bayou Têche qui en fait le service. Les gens qui viennent de la Nlle-Orléans et qui vont à Franklin n'y sont admis qu'après une quarantaine de 8 ou 9 jours.

Dans Lafourche, à Thibodauxville, il se passe des choses à peu près pareilles. Les voyageurs ne peuvent y être admis qu'avec les plus grandes difficultés. On nous a assuré que ceux venant de la Nlle-Orléans n'y sont pas admis. Une dame dont le mari est mort la semaine dernière dans cette ville, de la fièvre jaune, a vu ses effets brûlés avant son départ et est arrivée à Donaldsonville avec à peu près les hardes qu'elle avait sur le corps.

—Le *Courrier des Opelousas* dit que l'état sanitaire de la ville des Opelousas n'a jamais été aussi satisfaisant. Jamais, dit-il, on n'a vu si peu de malades dans notre village. Il ne s'y est pas encore déclaré un seul cas de fièvre jaune.

Nous lisons dans le même journal :

—Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, vers trois heures du matin, les citoyens de notre ville ont été réveillés par le tocsin et des cris au feu ! C'était la remise ou magasin à maïs de Mme Valentine King, qui était en proie aux flammes, et que rien ne pouvait plus sauver. Une heure après, tout était consumé. En février 1849, une écurie qui se trouvait au même endroit, fut brûlée, et en même temps le magasin de M. Edouard Fayole, près de là, fut [illegible] de $4,000 en espèces : c'était le fruit de plusieurs années d'industrie et d'économie. Nous ne savons à quelle cause attribuer ce dernier incendie.

—Les citoyens de la ville de Washington, dans la paroisse St Landry, se sont réunis, en assemblée publique, le 29 du mois dernier, et ont délibéré sous la présidence de M. Cyrus Thompson. Celui-ci ayant annoncé que le but du meeting était de rechercher si les bruits touchant l'apparition de la fièvre jaune dans le village étaient fondés, un comité a été chargé de consulter les médecins pour s'assurer de la vérité et de faire ensuite un rapport. Le comité ayant accompli ce devoir, a déclaré que l'état sanitaire de Washington était des plus satisfaisants, qu'il n'y régnait aucune maladie contagieuse, et que pour ce qui est de la fièvre jaune aucun cas n'avait encore été constaté. Le meeting a par conséquent déclaré que les bruits répandus étaient faux, et après avoir adopté le rapport du comité, a voté les résolutions suivantes :

1o Résolu que le Bureau de police de la ville des Opelousas, soit invité à envoyer deux médecins de sa localité, afin de se convaincre par eux-mêmes de la salubrité de notre ville.

2o Résolu : Que le Conseil de ville de Washington est requis de faire des rapports hebdomadaires de l'état sanitaire de la ville, d'en faire des copies, de les envoyer par [illegible] les bureaux de poste de la paroisse, ordonnant qu'elles soient mises à la connaissance du public.

—Sous ce titre : *Une tentative de meurtre*, nous lisons dans la *Whig de St Landry*, du 3 courant :

J. Bogans, de la ville d'Alexandria, Lo., a tiré deux coups de pistolets sur M. William Moriarter de cette ville, sans la moindre provocation. L'affaire a eu lieu aux courses de Bell Cheney, dans cette paroisse, dans la nuit de vendredi 26 août. Les détails sont ainsi qu'il suit :

Bogans avait été par sa propre offre, engagé dans une partie de cartes avec Moriarter et avait perdu environ $55. Ce dernier refusa de jouer davantage, et J. Bogans commença à l'insulter dans les termes les plus injurieux. Moriarter se retira derrière la *barre*, ainsi qu'il était de son devoir. Bogans vint vers lui et présenta devant la poitrine de Moriarter un pistolet qu'il tira à environ trois pas de distance, sans le toucher. Ce dernier se saisit immédiatement des verres qu'il tenait sous sa main, et les lança au visage de son adversaire après qu'il eut tiré. Bogans se sauva sur l'arrière galerie et revint aussitôt après avec un autre pistolet qu'il tira de nouveau sur Moriarter, qui se tenait encore derrière le comptoir. Heureusement pour lui, il ne fut pas encore atteint. Bogans se dirigea alors à la vitesse de ses talons, laissant derrière lui son cheval et son chapeau. Moriarter n'avait pas même sur lui un couteau de poche, il était entièrement désarmé, et Bogans s'était aperçu qu'il n'avait aucun moyen de défense.

—On lit dans le même journal :

Dimanche 21 août, un homme du nom de Nicholson, a tué un individu du nom de Nichols, à l'embouchure du Bayou Rouge, dans la paroisse des Avoyelles. Le meurtre a été commis avec un couteau; les deux adversaires étaient sous l'influence des spiritueux.—Nous ne connaissons pas les détails. Nicholson a été arrêté par les personnes présentes et est maintenant en prison en attendant son jugement, qui ne sera prononcé qu'à la prochaine session de la Cour des Avoyelles.

—Le bayou Courtableau est extrêmement bas, malgré les abondantes pluies du mois d'août.

—Le bruit s'est répandu dans les campagnes que la fièvre jaune avait éclaté à Bayou Sara et que plusieurs cas de cette affreuse maladie avaient été constatés à Woodville.

—La *Sentinelle* d'Iberville annonce qu'il n'y a eu dans le village de Plaquemine, depuis le commencement de l'été, que deux décès attribués à la fièvre jaune. L'une des victimes venait de Bâton-Rouge, et l'autre, un Allemand, se trouvait à Plaquemine depuis quelques mois, mais commettait toutes sortes d'imprudences. L'état sanitaire du village ne laisse actuellement rien à désirer.

—Le *Shreveport Southwestern* nous annonce la mort d'un individu nommé James Murphy. Ce malheureux creusait un puits chez MM. E. T. Taylor & Co., dont l'habitation est située à un mille de Shreveport. Se trouvant au fonds de l'excavation et voulant mettre le feu à la mine qu'il venait de préparer, il cria à ses compagnons de travail de le hisser hors du puits. [illegible] contre les roches du fond. Il est [illegible] et expira sur le champ.

ACCIDENS SUR LES CHEMINS DE FER—Le *Railway Times* publie un tableau des accidens survenus en 1852 sur les chemins de fer anglais et sur ceux des Etats-Unis. Il ressort de ce tableau que les voyageurs ont six chances de se tuer sur nos railways contre une en Angleterre. La proportion suivante est établie sur les rapports officiels de 1852 :

	Angleterre.	New-York.
Passagers tués,	1 sur 2,783,681	1 sur [illegible]
Employés tués,	1 sur 742,727	1 sur 134,610
Autres personnes tuées,	1 sur 1,362,714	1 sur [illegible]
Passagers blessés.	1 sur [illegible]	1 sur [illegible]
Employés blessés,	1 sur 1,120,427	1 sur [illegible]
Autres blessés,	1 sur [illegible]	1 sur 72,156
Total des personnes tuées	1 sur [illegible]	1 sur 46,464
Total des blessés,	1 sur [illegible]	1 sur 22,073
Tués et blessés,	1 sur [illegible]	1 sur 17,[illegible]

La mort apparente.

Nous lisons dans un des derniers feuilletons scientifiques de Victor Meunier :

D'une discussion engagée en ce moment devant la Société de chirurgie, dont l'emploi du chloroforme est le sujet, nous extrayons une observation fort intéressante de M. Boinet. Elle a de l'intérêt au point de vue de l'administration de l'agent anesthésique, mais ce n'est pas à ce titre que nous la citons. Nous la citons parce qu'elle touche à une grave question physiologique, celle des signes de la mort, et qu'elle met en doute ce qu'à tort, selon nous, on regardait comme définitivement établi, à savoir, qu'il y a mort dès qu'il y a cessation des mouvements du cœur. L'observation de M. Boinet prouve le contraire.

Elle porte sur une femme. Son mari était chargé de lui faire respirer le chloroforme; M. Lorne surveillait la respiration et le pouls; tout à coup celui-ci avertit M. Boinet qu'il ne sent plus le pouls; le mari s'était oublié et avait laissé le mouchoir trop longtemps sous le nez de sa femme. On ouvre les deux fenêtres de l'appartement.

« Plus de pouls, dit M. Boinet, plus de respiration, plus de *battements de cœur à l'oreille* appliquée sur la poitrine, résolution complète de tous les membres, face pâle, lèvres décolorées ; tous les signes de la mort.... Jetez de l'eau froide à la figure, sur la poitrine, sur le ventre ; faire respirer du vinaigre ordinaire, des sels, brûler des allumettes soufrées sous les narines, frapper dans les mains, à la plante des pieds.... tout fut inutile.... Toutes ces manœuvres durèrent plus de deux minutes.

« Donc je déclarai que la malade était morte. En désespoir de cause, je fis l'insufflation bouche à bouche. L'air que je poussais dans la bouche de cette femme [illegible]

Enfin, au mouvement à peine sensible, que je ne puis mieux comparer qu'au dernier soupir d'un mourant, [illegible] mais ne fut pas immédiatement suivi d'un second. Il se passa plusieurs secondes. Je continuai les insufflations pendant que M. Lorne continuait ses manœuvres; mais je continuai ces insufflations, persuadé que cette inspiration que je venais d'observer était plutôt la dernière de la malade que le retour à la vie. Le pouls et le cœur cependant étaient toujours sans fonctionner. Une seconde inspiration eut lieu, puis une troisième, puis une quatrième, avec moins d'intervalle qu'il n'y en avait entre la première et la seconde; la malade était sauvée. Enfin elle se réveilla absolument comme tous les autres malades, à la suite des inhalations de chloroforme. Son réveil fut lent et progressif. »

M. Boinet conclut ainsi :

« Evidemment, dans cette malade, la vie n'était pas éteinte, puisqu'elle s'est arrêtée, suspendue pendant plusieurs minutes; les organes vivaient encore, mais ils ne fonctionnaient plus. »

Nous croyons bon parti de l'observation de M. Boinet quand nous aurons occasion de revenir sur les énoncés relatifs à la mort apparente que nous avons effleurés il y a quelque temps.

FEUILLETON.

CHRONIQUE DES TROIS REINES.

JEANNE DE VALOIS.

XL.

Saint-Aubin du Cormier.

Il faut en convenir, dans ses nobles et princières amours, où, sous l'approbation d'un père, l'adultère se glissait par un bout, Francesco par l'autre; dans ces cabales confuses du bon prince breton, cherchant à s'appuyer à la fois sur les trois prétendans de sa fille, la comédie a pu faire sa large part dans l'histoire. Le drame ne va pas tarder à suivre.

Les Barons, irrités de voir leur souverain se livrer tout entier à des étrangers, des murmures passèrent aux menaces, et de la bouderie à la révolte ouverte.

Dès leur premier mouvement, habile à saisir l'instant favorable, Mme de Beaujeu pousse une armée sur la frontière. Elle fait sommer le duc de Bretagne de lui livrer d'Orléans et ses complices; les rebelles, et les troupes royales, se joignent à celles des barons, envahissent la Bretagne.

François II fait un appel à ses gendres futurs, les invitant à venir défendre un héritage que chacun d'eux croit devoir posséder un jour.

Le duc d'Albret envoie d'abord quatre cents hommes d'armes ; l'archiduc Maximilien d'Autriche quinze cents lances allemandes ; le duc d'Orléans rassemble autour de lui les anciennes garnisons de ses villes, et les met à la disposition de son hôte et protecteur.

A quelque temps de là, d'Albret et Maximilien arrivent en personne, avec de nouveaux renforts, et tandis que l'armée française menace les villes de la Bretagne, eux, ils s'occupent tout d'abord d'assiéger le cœur de la princesse; mais la place tient bon, car, à leur insu, un autre y a pénétré.

Au moment de se mettre en campagne, le vieux d'Albret et le jeune archiduc, sans défiance l'un de l'autre, se présentent tour à tour et mystérieusement auprès d'Anne, implorant d'elle un don de tendre merci, qui viendrait ratifier les promesses faites à chacun d'eux par son père. Bien embarrassée, et ne pouvant les désabuser ouvertement, (il y allait d'une couronne !) pour celui-ci, la princesse détache une plume de son toquet; pour celui-là, un ruban de son corsage.

Quant à Louis d'Orléans, il ne fut pas reçu, comme eux, en audience particulière; mais le même soir, dans le parc du château, par grand hasard sans doute, il rencontra la princesse, seule avec Mlle de Guibé.

Anne lui parla peu, tant elle se sentait émue, et, quand il lui demanda si elle ne lui accorderait rien comme souvenir, elle se courba tout à coup devant lui, prête à s'agenouiller; mais il la retint. Alors elle prit la main de Louis d'Orléans [illegible] pour y déposer un baiser, une larme y tomba; ce fut tout ce qu'il emporta d'elle.

Le lendemain, l'armée, alors rassemblée sous les murs de Rennes, et commandée par les trois gendres du duc François II, se mettait en marche.

Notre intention n'est pas de raconter les particularités de cette guerre, signalée par deux catastrophes déplorables pour Louis d'Orléans. Il nous suffit de rappeler, pour l'intelligence de ce récit, que les Bretons rebelles, touchés de pitié et de repentir en voyant leur souverain à la merci de Mme de Beaujeu, rompirent tout à coup leur alliance avec elle. Une armée, toute française cette fois, sous les ordres de Louis de la Trémouille, dit le chevalier sans peur, envahit la Bretagne, s'empara de plusieurs places importantes.

Quelle est à cette heure votre situation, Monseigneur d'Orléans ? Songez-y ! Vous avez pu croire d'abord combattre contre des révoltés, dont le roi de France n'était que l'auxiliaire, mais pouvez-vous vous y tromper encore aujourd'hui ? Regardez autour de vous vos compagnons d'armes. Qui sont-ils ? des Allemands, des Navarrais, des Anglais même, [illegible] comme si la haine qu'ils ont toujours portée à notre patrie leur était un droit pour apparaître en adversaires sur tous ses champs de bataille.

Et de l'autre côté, du côté de l'ennemi, que voyez-vous ? l'étendard de la France, [illegible]

[illegible]

Louis d'Orléans s'était livré avec impétuosité, rapprenant la table d'un geste de colère :

—Quoi ! Monsieur, ces braves qui ont combattu à nos côtés, nos capitaines, nos fidèles serviteurs, on va les mettre à mort ?

—Oui, prince, répondit la Trémouille [illegible]

[illegible]

Pendant le repas, il ne fut question de rien qui eût trait à la situation du moment. Le noble, le brave la Trémouille [illegible]

Le bon vin aidant, ils en étaient venus à se faire des contes sur les intrigues amoureuses de France et de Bretagne, [illegible]

—Mon frère, nous venons à cette fin de vous conduire [illegible]

—Adieu ! adieu, mes amis, mes compagnons d'armes ! leur cria-t-il ; oh ! je vous vengerai !

Puis, défaillant sous une douleur si grande, il fondit en larmes.

Transporté en France, séparé de Jean de Châlons, sans communication aucune avec tous ceux qu'il avait aimés ou connus, après avoir été pour prison le château de Lusignan, puis celui de Mehun sur Yèvre, Louis d'Orléans fut enfin enfermé dans la grande tour de Bourges, et, comme le plus obscur des criminels, condamné à l'eau d'angoisse et au pain de misère.

Quand il entra dans cette chambre, où il devait languir si longtemps, ses yeux tombèrent d'abord sur une cage de fer préparée dans une des encoignures de sa prison. C'est là qu'il devait passer ses nuits.

Une plus étrange surprise lui était encore réservée. Son geôlier parut. A sa vue, le prince pâlit, ses cheveux se dressèrent, une sueur froide inonda son front.

—Jacques Hurrel !...... s'écria-t-il. Est-ce donc toi ?

—Oui.

—Tu vis ?

—Oui, malgré vous.

—Et tu as consenti à te faire mon geôlier, [illegible]

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'*Abeille*.

Nouvelles par l'Atlantic.

QUESTION D'ORIENT.

Prorogation du Parlement Anglais.

New-York, 3 septembre.

Voici les principales nouvelles apportées d'Europe par l'*Atlantic* :

QUESTION D'ORIENT.

[illegible]

FRANCE.

[illegible]

Prorogation du Parlement.

[illegible]

Autriche et Russie.

[illegible]

L'Empereur d'Autriche.

L'Empereur d'Autriche s'est fiancé à la princesse Elisabeth de Bavière.

Italie et Grèce.

[illegible]

Indes.

[illegible]

Chine.

[illegible]

Fièvre jaune à Mobile.

Mobile, 7 septembre.

[illegible]

Vomissements.

[illegible]

(Communiqué.)

A Jos. Judson [illegible], juge de paix de la paroisse des Avoyelles.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 7 SEPTEMBRE.

[illegible]

Marché du Havre.

[illegible]

Marché de Londres.

[illegible]

Marché de New-York.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

AVIS. M. JOSE FERNANDEZ [illegible]

PROFESSEUR D'ALLEMAND.—On demande pour le Collège de la Louisiane, [illegible]

PERDU [illegible]

Demande de Maison. [illegible] CHAS. DE BLANC.

[illegible] LABATA, GARDOLFO & Co.

1,265,450 CIGARES de la Havane, [illegible]

[illegible] B. VALLS, 75, rue des Magasins.

CHEMISES FRANCAISES. 23, Rue de Chartres. A VENDRE [illegible] LAGAY & LECABU.

SANGSUES. REÇU par les derniers arrivages : 10,000 SANGSUES de premier choix, à vendre à des prix très modérés. No 46, rue du Quartier, entre Condé et Levée.

Société.—M. F. WAGGAMAN devient mon associé, à dater de ce jour, sous la raison de F. SNAWELL & Co. Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1853. F. SNAWELL.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 83. [illegible] Drs. A. MERCIER, [illegible] J. A. BRADBURY, à l'hôpital.

[illegible] W. P. VREDENBURGH & Co.

FRANCOIS GALOUCHE. [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane. [illegible] E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 30 août 1853. [illegible] GEO. ROUSSEAU, Caissier.

[illegible] J. DE WINT, Président.

INSTITUTION POUR LES JEUNES FILLES No 2, rue de la Douane. [illegible]

Demande d'un chaudronnier. [illegible]

CAFE A VENDRE. A VENDRE pour cause de départ, un Café [illegible]

ALBUMS ! [illegible] A. PATA & Co.

MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE. [illegible] A. PATA & Co.

[illegible] X. LAMBERT.

[illegible] J. B. PREAU & Co.

[illegible] PAUL JUGE FILS & Co.

[illegible] E. DECHAMPS.

MARCHANDISES D'AUTOMNE. [illegible] 18, Rue de Chartres.

PAPIER PEINT—PAPIER PEINT. Vve. HERBERT & Co. 169, rue de Chartres.

[illegible] BOCHEREAU & Co.

ECOLE ANGLAISE [illegible]

AVIS.—MONSIEUR CHRISTIAN ROBOLD [illegible] CHARLES ODIER & CO.

[illegible] JOS. H. MARKS.

TH. HEMBERGER, D. M., [illegible]

INSTITUTION G. ROYER, Rue Conti No 162.

Académie de Jefferson. 88, rue Bourbon.

INSTITUTION BOURBIER, 104, rue Toulouse.

[illegible] WILLIAMSON, ZABATTE & Co.

Avis commercial. [illegible]

HUILE DE COLZA—à vendre [illegible] FAURES & NORMAN.

[illegible] FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale.

Bottes, Souliers, Brodequins et Chaussures. [illegible] G. W. DUNBAR.

[illegible] PAUL JUGE FILS & Co.

Consulat de Belgique. M. BARTHOLOMEW TEXTAR [illegible] M. MEUGENS.

Galerie Daguerréotype [illegible]

[illegible] CHARLES CAVAROC.

Boissons nouvelles. [illegible] BUNTZE & IKER.

[illegible] J. & J. TARDOS.

[illegible] ANT. GIRAUD.

[illegible] LABORDE & XIQUES.

[illegible] CAVELIER & BARENT.

SOCIEDAD PORTUGUESA DE BENEFICENCIA. JUNTA DE SOCIOS.

ANTONIO VIEIRA, Presidente. ANTONIO R. BORGES, 1º Vice-Presidente. LUIZ MACHADO, 2º Vice-Presidente. ALEX. PEREIRA, Tesoureiro. [illegible] VICENCIO CAMUOLI, [illegible] MANUEL F. DE SOUZA, [illegible] FEDERIGO FIOCCHI, [illegible] ANTONIO VIEIRA, Presidente.

Société Portugaise de Bienfaisance. [illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE. Président : — LOUIS DUFAU. Vice-Président : — C. C. BISBEE, A. M. [illegible]

CONDITIONS. PRIX DE LA PENSION : $60 PAR TRIMESTRE. [illegible]

TROUSSEAU : [illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE. [illegible]

GINGEMBRE DE LA JAMAIQUE DE F. BROWN. [illegible]

AVIS. [illegible] JOHN ARROWSMITH.

[illegible] Nouvelle-Orléans, 11 août 1853. B. PIFFET

ENTREPOT DE TAPIS, No 25, rue de Chartres. PAILLASSONS [illegible] J. BROUSSEAU & Co.

[illegible] CHITTENDEN & BARKSON.

[illegible] A. DELAHARRE.

[illegible] J. T. HATCHER.

[illegible] CAVELIER & BARENT.

[illegible] J. B. PREAU & Co.